

Procès-Verbal de la Commission Paritaire de Psychologie
Réunie le Lundi 26 Janvier 2009
Sous la présidence de M. Bruno DE CARA
Directeur du Département de Psychologie
Assisté de Mlle Elisa BUZZI, Assesseur Etudiant.

ETAIENT PRESENTS :

Enseignants : AIMAR J-Bernard, BISSON Thierry, BONARDI Christine, CHABRIER Lydia, CHANQUOY Lucile, DE CARA Bruno, FAURE Sylvane, LAVIGNE Frédéric, MILHABET Isabelle, NEGRO Isabelle, NOVI Patricia, OLIVIER Gérard, PAYMAL Joël, SCHADRON Georges, STEINER Dirk, THEROUANNE Pierre, VINOT Frédéric et VIVES J-Michel.

Etudiants : GARNIER Valentina (L1), MARIANI Santa (L2), VALENTE Christopher (L2), DE GREEF Giorgina (L2), MACHFUL Alexandre (L2), AVAGNINA Fabien (L3), CHEVALIER Hélène (L3), MARTEL Jennifer (L3), PICCAMIGLIO Grégory (L3), SARRACO Sophie (L3), SCHNEIDER Romain (L3), CAMOUS Sarah (M1), FARINACCI Saveria (M1), PERSIN Eve (M1), PETITJEAN Romain (M1), PINELLI Melissa (M1), BUZZI Elisa (M2), CAVAGNA Laetitia (M2), FURLAN Aurélien (M2), KESY Philippe (M2), HAMIDI Zaineb (M2), LOUHICHI Maud (M2), PERNICI Marine (M2), PINEL Erika (M2).

AVAIENT DONNE PROCURATION :

Enseignants : CABASSUT Jacques à AIMAR J-Bernard, CAMBON Laurent à STEINER Dirk, CARIOU Michel à Lydia CHABRIER, HAM Mohammed à NOVI Patricia, IAKIMOVA Galina à DE CARA Bruno, JURANVILLE Anne et SCOTTO DI VITTIMO Delphine à VIVES J-Michel, MAILLAN Geneviève à VINOT Frédéric, MOLINA Guylaine à MILHABET Isabelle, SANCHES Aderito à PAYMAL Joël et SCHMID Sabine à THEROUANNE Pierre.

Etudiants : LAVEAULT Romaric (L2) à DE GREEF Giorgina (L2), REYNIER Laure (L3) à SARRACO Sophie (L3), CUNHA-COUDERC Lysiane (M1) à BUZZI Elisa (M2), JACQUOT Olivier (M2) à HAMIDI Zaineb (M2), PIOPPA Pascale (M2) à PERNICI Marine (M2).

ETAIENT EXCUSES :

Enseignants : BACCINO Thierry, MOLINA Guylaine.

La séance est ouverte à 9h par M. DE CARA sur l'ordre du jour suivant :

- 1.- Approbation du PV du 6 octobre 2008
- 2.- Election de l'assesseur étudiant
- 3.- Retour sur examens
- 4.- Budget du Département (bilan 2008 et prévisionnel 2009)
- 5.- Election du Directeur du Département
- 6.- Questions diverses

M. DE CARA souhaite la bienvenue aux nouveaux représentants étudiants. Il demande s'il y a des questions diverses. Les questions suivantes sont évoquées :

1/ Organisation des examens. Mme CHANQUOY demande à ce que les sujets d'examen soient disponibles au Secrétariat de Psychologie (et non pas à la Scolarité) pour faciliter le déroulement des examens.

2/ Parité Enseignants / Etudiants de la Commission Paritaire. Mlle BUZZI fait part d'une motion votée par les représentants étudiants en vue de la titularisation de 3 représentants étudiants suppléants.

« Les représentants étudiants 2008-2009 du département de Psychologie de l'Université de Nice-Sophia-Antipolis, réunis le 15 décembre 2008, ont voté à l'unanimité, le pourvoi de 3 postes de représentants titulaires par des représentants suppléants afin de maintenir la parité entre enseignants et étudiants au sein de la Commission Paritaire de Psychologie. Ainsi, les 3 représentantes suivantes : HAMIDI Zaineb (M2), PERNICI Marine (M2) et PINEL Erika (M2), jusque-là suppléants, sont proposées comme titulaires, ces représentantes ayant été élues sur l'unique liste déposée par les étudiants du département. »

M. DE CARA rappelle brièvement la situation. Trois sièges de représentants étudiants n'ont pas été pourvus lors de l'élection des représentants étudiants des 12 & 13 novembre 2008 (2 sièges en Licence 1 et 1 siège en Master 1).

M. DE CARA précise que les élections des représentants étudiants ont eu lieu conformément aux instructions données par l'UFR. Le nombre de sièges à pourvoir par année d'études a été affiché avant le 3 octobre, soit une semaine avant la date limite de dépôt des listes des étudiants, fixée au 10 octobre. Toutefois, la Commission Paritaire de rentrée s'étant déroulée le 6 octobre, il n'a pas été possible d'arrêter, en Commission Paritaire, le nombre de sièges à pourvoir par année d'études. M. DE CARA a donc reconduit, de lui-même, le nombre de sièges de l'année 2007-2008.

M. FURLAN remarque effectivement que le nombre de sièges à pourvoir par année d'études n'a pas été fixé par la Commission Paritaire et qu'il s'agit là d'un manquement aux statuts de la Commission Paritaire (Art. 3).

Mlle BUZZI pense que la parité Enseignants / Etudiants de la Commission Paritaire est fondamentale. A l'issue des élections, cette parité n'est pas respectée puisqu'il y a actuellement 28 représentants étudiants titulaires pour 31 enseignants.

Mme FAURE suggère de constituer une commission électorale pour résoudre ce problème.

M. DE CARA dit que, si une commission électorale se met en place, il faudra repousser la tenue de la Commission Paritaire actuelle. Il propose donc de soumettre au vote la motion des représentants étudiants en vue du maintien de la parité entre enseignants et étudiants.

Résultat du vote : La motion des représentants étudiants est approuvée (30 voix pour, 1 voix contre, 7 abstentions, 3 non-votants).

En conséquence, HAMIDI Zaineb (M2), PERNICI Marine (M2) et PINEL Erika (M2), jusque-là suppléants, deviennent membres titulaires de la Commission Paritaire. La parité de la Commission Paritaire est à nouveau respectée (31 étudiants, 31 enseignants).

I. APPROBATION DU PV DU 6 OCTOBRE 2008

Le PV du 6 octobre 2008 est approuvé sans modification (23 voix pour, 1 voix contre, 11 abstentions, 4 non-votants).

II. ELECTION DE L'ASSESEUR ETUDIANT

M. DE CARA fait part de la composition du Bureau des représentants étudiants qui lui a été communiquée :

BUZZI Elisa (M2) - assesseur
MARIANI Santa (L2)
AVAGNINA Fabien (L3)
PERNICI Marine (M2)

La composition de ce Bureau est soumise au vote.

Résultat du vote : Le Bureau des représentants étudiants est approuvé à l'unanimité moins 2 abstentions. Mlle Elisa BUZZI (M2) est élue Assesseur Etudiant.

III. RETOUR SUR EXAMENS

M. DE CARA demande aux représentants étudiants de faire remonter les éventuels problèmes liés aux examens du 1^{er} semestre 2008-2009.

**** LICENCE 1 ****

Mlle GARNIER fait part d'un incident survenu au cours de la surveillance de l'examen de l'UE LLPY12A 'Introduction aux Sciences Sociales' en L1 Psychologie. Les étudiants ont eu du mal à se concentrer suite au chahut produit par des étudiants à la fin de la 1^e heure d'examen.

M. DE CARA répond que cet examen a effectivement posé des problèmes de surveillance. Le département de Sociologie/Ethnologie qui délivre l'enseignement 'Introduction aux Sciences Sociales' n'a pas mis de surveillants à disposition pour cette épreuve. Le département de Psychologie a donc dû assurer à lui seul, avec l'enseignante concernée, Mme MIDOL, la surveillance de cette épreuve.

M. DE CARA se charge de transmettre ce dossier à son successeur pour que ce problème ne se renouvelle pas au 2^e semestre.

**** LICENCE 2 ****

RAS.

**** LICENCE 3 ****

Mlle BUZZI dit que l'examen de neurobiologie (UE LLPY53) a été particulièrement difficile.

M. DE CARA répond que la neurobiologie est une matière réputée difficile pour tous les étudiants de Psychologie. Il n'est pas possible d'alléger le contenu de cet enseignement car celui-ci répond à un référentiel national.

M. LAVIGNE propose de mettre en place un tutorat pour les étudiants de L2 ou L3 dédié à la préparation des examens de neurobiologie.

M. SCHNEIDER se demande si le C2I (Certificat Informatique Internet) est obligatoire ou non pour valider la Licence de Psychologie.

M. DE CARA répond que, pour l'instant, le C2I est seulement recommandé. Toutefois, il peut devenir obligatoire à tout moment. Ainsi, le C2I est déjà demandé pour l'accès au concours IUFM de Professeurs des Ecoles. Il faut donc être prudent et exiger le C2I, dès à présent, au cas où les instructions ministérielles se durciraient cette année.

**** MASTER 1 ****

Mlle BUZZI se demande si le barème de notation est le même pour les étudiants suivant une UE en spécialité ou en option, notamment pour la Psychologie Sociale.

M. SCHADRON répond que oui, puisque le Cours Magistral délivré est exactement le même pour la spécialité et l'option.

M. LAVIGNE ajoute que les TD de la spécialité sont indépendants du Cours Magistral commun à la spécialité et à l'option.

Mme FAURE pense que les différences de notes entre les étudiants inscrits en spécialité et en option relèvent d'une question de motivation. Les étudiants sont sans doute plus motivés pour un enseignement choisi en spécialité plutôt qu'en option. Toutefois, comme tout étudiant doit suivre une spécialité et une option, les efforts à fournir sont les mêmes pour tous les étudiants.

IV. BUDGET DU DEPARTEMENT (BILAN 2008 ET PREVISIONNEL 2009)

M. DE CARA distribue 2 feuilles concernant le budget du département de Psychologie. Ces documents font état du bilan de l'exercice 2008 et du prévisionnel pour l'exercice 2009 (cf. Annexes I et II).

BILAN DE L'EXERCICE 2008 :

M. DE CARA rappelle que la dotation obtenue par le Département de Psychologie pour l'exercice 2008 était de 14000 euros. A cela se sont ajoutés 3000 euros de dotation supplémentaire en cours d'année et 2976 euros de reliquats de l'année 2007.

Par ailleurs, le département a bénéficié de 1600 euros de crédits de structuration Masters pour l'achat de licences pour le logiciel d'expérimentation E-prime.

Le détail des dépenses est donné en Annexe I. Outre les principaux postes de fonctionnement (6600 euros pour la reprographie, 1300 euros pour l'affranchissement, 1200 euros pour le téléphone, 3150 euros pour 3.5 postes de moniteurs BS), on note l'achat de mobiliers de bureau pour l'installation de nos 2 nouvelles collègues MCF (I. Negro et M. Bertolino), l'achat d'un ordinateur pour le secrétariat, ainsi que la prise en charge du pot de rentrée et du pot de départ à la retraite de Mme Bacrot.

Mme CHANQUOY rappelle que les pots de départ à la retraite sont, en principe, financés par l'UFR (selon la décision du Conseil de Gestion).

M. DE CARA conclue que le budget 2008 est en équilibre avec un solde positif de 2000 euros environ.

M. DE CARA propose de passer au vote sur le bilan de l'exercice 2008.

Résultat du vote : le bilan de l'exercice 2008 est approuvé (35 voix pour, aucune voix contre, 13 abstentions, 2 non-votants).

BUDGET PREVISIONNEL 2009 :

M. DE CARA indique que la dotation 2009 pour le département de Psychologie est de 17000 euros.

Toutefois, une charge supplémentaire devrait être prélevée sur le budget du département cette année. En effet, le département de Psychologie bénéficie de 7 postes de moniteurs (BS et Salle informatique) pour un coût de 900 euros par an et par moniteur. Jusqu'à présent, l'UFR finançait la moitié de ces postes (soit 3.5 postes pour 3150 euros), le département de Psychologie finançant l'autre moitié. A partir de l'année 2008-2009, l'UFR ne fincera plus les postes de moniteurs, ce qui ajoute une dépense de 3150 euros sur le budget du département.

Mme FAURE s'étonne que les compétences budgétaires du Département soient élargies sans aucun moyen supplémentaire.

Toutefois, M. DE CARA ajoute que 2 postes de tuteurs étudiants (1 pour la méthodologie clinique et 1 pour la méthodologie expérimentale) ont été obtenus, en plus, pour la Psychologie, sur les crédits du plan « Réussite en Licence » (année 2008-2009). Néanmoins, ces postes ne peuvent pas se substituer aux postes de moniteurs BS que le département doit financer.

M. DE CARA propose de passer au vote sur le budget prévisionnel de l'exercice 2009 (cf. Annexe II).

Résultat du vote : le budget prévisionnel de l'exercice 2009 est rejeté à l'unanimité (53 voix contre).

V. ELECTION DU DIRECTEUR DU DEPARTEMENT

Avant de passer la parole aux 2 candidats à la direction du Département (J-B. AIMAR et I. MILHABET), M. DE CARA souhaite dresser un bilan de ses actions menées à la Direction du Département de Psychologie durant sa mandature (2007-2009).

1/ Montage Des Formations. « J'ai eu en charge la mise en place de l'habilitation actuelle des diplômés (2008-2011), notamment pour la Licence et le Master 1. J'ai souhaité préserver les équilibres entre les 4 sous-disciplines de la Psychologie, ouvrir des parcours pluridisciplinaires en L1, permettre aux étudiants de suivre des enseignements à la carte (à travers les UE libres et le C2I notamment). J'ai mis en place une gestion rigoureuse des heures complémentaires afin d'accorder davantage de crédits aux demandes de postes émanant du département de Psychologie. »

2/ Visibilité et diffusion des informations. « J'ai cherché à intensifier l'attractivité de la Psychologie, notamment à l'attention des étudiants de Licence : Salon Studyrama, orientation active, Journée Futurs Bacheliers, forum des métiers de la Psychologie, livrets d'études, diaporamas Power-Point pour les réunions de rentrée. J'ai également amélioré la diffusion des informations pour le personnel et les étudiants à travers le site Internet du Département (avec mise en ligne des calendriers d'examens, des dates de consultation de copies, de l'actualité concernant la profession de Psychologue, etc.). »

3/ Renforcement de l'encadrement. « Au niveau des postes d'enseignants-chercheurs, nous avons obtenu, depuis 2007, 3 postes en renouvellement : 1 PR de Psychologie clinique (M. Ham), 1 MCF de Psychologie clinique (F. Vinot), 1 MCF de Psychologie sociale (M. Bertolino) et 2 postes en création : 1 MCF de Psychologie développementale (I. Negro), 1 PR de Psychologie clinique (rentrée 2009). Par ailleurs, nous avons obtenu un 3e poste statutaire (B. Dumont) pour le secrétariat de Psychologie. Pour les étudiants de L1, le tutorat a été renforcé sous l'action de F. Lavigne et des tuteurs étudiants (préparation aux examens notamment). Des coordonnateurs d'UE ont été désignés et les permanences des enseignants ont été affichées. Pour les mémoires de Master 1, l'encadrement des étudiants de Psychologie Clinique par un directeur de mémoire vacataire a été renforcé par la supervision d'un directeur de mémoire titulaire. Le rôle respectif de ces 2 directeurs a été précisé. »

4/ Vie du département. « Un maximum d'informations concernant le Département a été diffusé par e-mail aux enseignants et aux étudiants. Les comptes-rendus des commissions paritaires ont été mis en ligne ainsi que les modalités de contrôle des connaissances et les liens de correspondance entre les UE (entre l'ancienne et la nouvelle habilitation). J'ai essayé d'adopter la plus grande réactivité pour répondre aux questions des collègues, des services de l'Université et des étudiants. »

Chaque candidat est ensuite invité à prendre la parole pour exposer sa profession de foi.

Profession de foi de J-B. AIMAR :

« J'ai proposé ma candidature au poste de Directeur du Département et je souhaiterais, par ces quelques lignes, situer cette candidature.

Depuis maintenant 33 ans, je participe à la vie de ce Département : tout d'abord comme étudiant, comme élu étudiant, puis comme vacataire et enfin, depuis 1990, en tant qu'enseignant-chercheur.

J'ai été membre de la Commission de Spécialistes depuis 2001, et Vice-Président MCF de cette Commission depuis 2004.

D'autre part, je suis membre élu du Conseil de Gestion de notre UFR depuis 12 ans, dans un premier temps comme représentant étudiant 3ème cycle, et depuis 1998 (soit trois mandats consécutifs) comme MCF ; à ce titre, j'ai participé aux travaux de plusieurs commissions (notamment commission du personnel, des statuts, des locaux, des élections, ...)

Ces différentes fonctions m'ont permis d'acquérir une bonne connaissance du fonctionnement de notre département tant de « l'intérieur » que dans son insertion au sein de la diversité de notre UFR.

Face à la mise en place de la LRU et notamment aux enjeux liés à l'autonomie des universités à laquelle l'UNS a souscrit, je souhaite mettre mon expérience au service de la défense de notre Département au sein de notre UFR et de notre Université.

Dans le contexte actuel, mon indépendance par rapport aux deux laboratoires de Psychologie, ne peut que garantir ma neutralité dans une gestion apaisée de notre Département et dans le respect de la représentation équitable des différentes sous-disciplines. »

Profession de foi de I. MILHABET :

« La direction d'un département, notamment aussi important que celui de Psychologie, est une responsabilité tant du point de vue de l'offre de formation que du point de vue de son animation.

Mon ambition se résume en quelques mots clés : transparence, rigueur, dialogue et ouverture.

Je souhaite donc poursuivre le travail, et l'esprit dans lequel il a été entrepris, de Bruno De Cara, accompagné par l'assesseur des représentants des étudiants. Ce n'est donc pas au titre de membre d'un laboratoire en particulier que je me présente mais bien en tant enseignante-chercheur du département de Psychologie comprenant différentes composantes toutes aussi importantes les unes que les autres.

Concrètement, mon action sera orientée dans les voies suivantes :

1/ le respect des maquettes d'enseignements équilibrées entre toutes les disciplines et l'exigence de conditions d'examen rigoureuses ; l'harmonisation des enseignements par sous-disciplines et années ;

2/ la défense des acquis du département de Psychologie (en personnels et moyens) et le respect de l'engagement en nouveaux postes d'enseignants-chercheurs selon le profil et le grade définis et classés en commission paritaire bénéfiques à l'offre de formation de tous ;

3/ l'accueil et l'accompagnement des néo-bacheliers (RPL1, tuteurs et moniteurs, forum des métiers, salon des étudiants), la pérennité de l'offre de formation (des masters professionnels et de recherche), l'attention à la formation continue ; la place à donner à la Psychologie dans les formations qui font appel à la Psychologie (e.g., mastérisation de l'IUFM)

4/ la vigilance et l'action concernant la politique de nos universités (intégration des M1 et M2 ; statut des enseignants-chercheurs et des non-statutaires ; place de la recherche à l'université).

Ces actions concerneront tous les niveaux d'études, toutes les disciplines et tous les partenaires (étudiants, enseignants-chercheurs, personnels administratifs). »

Après quelques questions posées aux candidats par l'assemblée, M. DE CARA propose de passer au vote.

Résultats du vote :

Inscrits : 62

Votants : 55

Suffrages J-B. AIMAR : 19

Suffrages I. MILHABET : 36

Blancs ou nuls : Aucun

Isabelle MILHABET est élue directrice du Département de Psychologie, pour un mandat de 2 ans, à compter de ce jour.

La séance est levée à 11h10.

Le Directeur du Département de Psychologie

L'assesseur étudiant

Bruno DE CARA

Elisa BUZZI

ANNEXE 1 : BILAN DE L'EXERCICE 2008

		CR 920K190 - BUDGET DU DEPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE		1 EUR	6,57		
		BUDGET DE L'EXERCICE 2008					
		Dotation de 14 000 euros + 3000 euros + 2976 euros					
DATE	ENGAGT	LIBELLE	Fournisseur	CREDIT EUR FRF	DEBIT EUR FRF	SOLDE EUR FRF	
		FONCTIONNEMENT		19 976,17		19 976,17	
		REPROGRAPHIE	LFR LASH		8 600,00 43 359,16	13 376,17	67 875,69
		Facture interne 192			425,07		0,00
		Facture interne 200			151,99		0,00
		Reste sur provisionnel Reprographie			6 022,94		0,00
		AFFRANCHISSEMENT	LFR LASH		1 300,00 8 540,44	12 076,17	79 335,24
18/03/2008		Affranchissement Prévisionnel 2008			1 300,00		0,00
23/06/2008		Affranchissement Oct à Mars 2008			306,71		0,00
		Reste sur provisionnel Affranchissement			-306,71		0,00
06/03/2008	505	TELEPHONE	SAG (Services Generaux)		1 200,00 7 883,48	10 876,17	71 451,76
06/03/2008	594	Téléphone Sept à Déc 2007	SAG (Services Generaux)		426,19 2 813,02		0,00
		Reste sur provisionnel Téléphone			771,61		0,00
06/03/2008	595	Tutorat (3 postes 1/2)	SAG (Services Generaux)		3 150,00 20 604,15	7 726,17	50 757,61
		Reste sur provisionnel Tutorat			3 150,00		0,00
18/01/2008	6934310	Maintenance Copieur	Rank Xerox	0,00	44,24 290,64	7 681,93	50 466,98
15/03/2008	10/02/1900	Siège de bureau pour secrétariat	UGAP	0,00	127,00 834,34	7 554,93	49 632,64
20/03/2008	718	Upgrade To E-Prime V2	PSYCHO SOFTWARE DISTRIBU	0,00	1 677,16 11 018,22	5 877,77	38 814,42
17/03/2008		Crédits Structuration Masters 2007/2008	DOYEN LFR LASH	1 600,00 10 811,31	0,00 0,00	7 477,77	49 126,73
11/04/2008		Cables VGA - Multiprise	MICROCOM	0,00	66,81 439,91	7 410,96	48 686,82
30/04/2008	22/06/1902	Mission Bruno de Cara	Voyages Seasmora	0,00	201,70 1 325,08	7 209,26	47 361,74
19/06/2008	1333	Papiers Reprographie	Papeterie du Dauphine	0,00	72,66 477,34	7 136,60	46 884,39
01/04/2008		Maintenance Copieur - 4001114	Rank Xerox	0,00	86,48 568,14	7 050,12	46 316,26
02/07/2008		Petits mobiliers de bureau	UGAP	0,00	1 545,00 10 149,90	5 505,12	36 166,27
01/07/2008		Maintenance Copieur - 4003134	Rank Xerox	0,00	89,81 590,01	5 415,31	35 576,26
02/09/2008		Encre imprimante	EUROPA	0,00	532,91 3 500,99	4 882,40	32 075,27
02/07/2008		Cocktail entrée et départ du personnel	Jamais et Fils	0,00	299,00 1 970,41	4 582,47	30 104,86
02/07/2008		Boissons et nappes	Carrefour	0,00	150,00 965,44	4 432,47	29 139,42
03/07/2008		Magnétoscope	MICROCOM	0,00	125,16 822,25	4 307,31	28 297,17

DATE	ENGAGT	LIBELLE	Fournisseur	CREDIT EUR FRF	DEBIT EUR FRF	SOLDE EUR FRF	
09/09/2008		Poste téléphone 4010	SA S'IGNORET	0,00	86,11 565,71	4 221,20	27 731,47
18/09/2008		Poste téléphone 4010	SA S'IGNORET	0,00	86,11 565,71	4 135,09	27 165,76
10/09/2008		Cartouches encres Fax	EUROPA	0,00	71,64 470,64	4 063,45	26 695,12
01/10/2008		Maintenance Copieur - 4187234	Rank Xerox	0,00	89,81 590,01	3 973,64	26 105,11
16/09/2008		Papiers Reprographie	Papeterie du Dauphine	0,00	77,74 510,72	3 895,90	25 594,39
15/09/2008		Petit réfrigérateur	METRO CASH	0,00	156,52 1 028,27	3 739,38	24 566,12
14/10/2008		Ordinateur	UGAP	0,00	605,65 4 175,29	3 133,73	20 390,83
14/10/2008		Cartouche Dechet Toner	EUROPA	0,00	27,77 182,44	3 076,06	20 208,30
15/10/2008		Licence Office Standard	SCS (ex CRI)	0,00	66,81 439,91	3 009,25	19 769,48
04/11/2008		Cartouche Encre Noir Phaser 7400	EUROPA	0,00	131,56 864,29	2 877,69	18 905,19
04/11/2008		Boissons	Carrefour	0,00	150,00 965,44	2 727,69	17 939,75
04/11/2008		Cocktail départ personnel	Jamais et Fils	0,00	481,11 3 160,89	2 246,58	14 759,00
04/11/2008		Nappes - verres	Carrefour	0,00	80,00 528,48	2 166,58	14 430,59
06/11/2008		Petites fournitures bureau	FIDUCIAL BUREAUTIQUE	0,00	125,13 822,05	2 071,45	13 608,54
12/11/2008		Café	SERVICES GENERAUX	0,00	8,32 54,99	2 063,13	13 553,55
				0,00	0,00	2 063,13	13 553,55

ANNEXE 2 : BUDGET PREVISIONNEL 2009

		CR 920K190 - BUDGET DU DEPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE		1 EUR	6.57				
		PREVISIONNEL DEP. PSYCHO SUR L'EXERCICE 2009							
		EN FINANCANT 7 POSTES DE MONITEURS BS.							
		Dotation de 17 000 euros							
DATE	ENGAOI	LIBELLE	FOURNISSEUR	CREDIT EUR	FRF	DEBIT EUR	FRF	SOLDE EUR	FRF
		DOTATION 2008				17 000.00	111 682.69		
		FONCTIONNEMENT							
		REPROGRAPHIE	UFR LASH			6 450.00	42 373.73		
		AFFRANCHISSEMENT	UFR LASH			1 200.00	7 883.48		
		TELEPHONE	SAG (Services Generaux)			1 000.00	6 569.57		
		CONSOMMABLES				1 500.00	9 854.36		
		PHOTOCOPIEUR	SAG (Services Generaux)			470.00	3 087.70		
		MAIF	UFR LASH			80.00	525.57		
		PERSONNEL							
		TUTORAT				6 300.00	41 388.29		